



FGTB

Ensemble, on est plus forts

La grève de '60-'61



Cette brochure reprend tous les panneaux de l'exposition sur la grève 1960-1961
que l'Amsab-ISG a réalisée à la demande de la FGTB.

Pour plus d'info:

FGTB

Rue Haute 42 | 1000 Bruxelles
Tél. +32 2 506 82 11 | Fax +32 2 550 14 00
infos@fgtb.be | www.fgtb.be

**Toute reprise ou reproduction totale ou partielle du texte de cette brochure n'est autorisée que moyennant mention
explicite des sources.**

© FGTB & amsab-ISG - décembre 2010

Cover design by www.fgtb.be

Editeur responsable : Rudy De Leeuw

La grève de '60-'61

Fin 1960 début 1961, le pays est paralysé pendant un mois par la grève contre la Loi unique. Cette grève inaugure un tournant dans l'histoire sociale et économique de la Belgique. Elle succède à une période de crise économique profonde et précède les «golden sixties», période de prospérité économique. Avant la grève, le paysage politique du pays était dominé par les partis politiques traditionnels. Après la grève, les partis fédéralistes attirent un nombre croissant d'électeurs.

Le processus de fédéralisation du pays est mis en marche et le mouvement syndical s'adapte à ces nouvelles structures lentement mais sûrement.

Aujourd'hui, ce tournant détermine toujours le paysage politique et socio-économique de la Belgique. Pour expliquer cette évolution, nous devons retourner en arrière : de nombreux événements qui se sont produits au début des années 60 dans notre pays, trouvent leur origine dans les années de guerre.

Changement politique et syndical



Unité Syndicale, l'organe de la Confédération Belge des Syndicats Uniques proche du Parti Communiste de Belgique. (Amsab-IHS, Gand)

La Deuxième Guerre mondiale a provoqué un bouleversement politique. Grâce au rôle qu'il a joué dans la résistance, le Parti Communiste de Belgique est devenu un facteur d'influence. En 1946, il obtient près de 22% des voix. Le parti participera au gouvernement jusqu'en 1947, année où éclate la guerre froide. Trois ans plus tard, le parti ne représente plus que 8% des voix. Son rôle politique est pour ainsi dire terminé. Cet intermède communiste n'est pas resté sans conséquences pour le mouvement syndical. Avant la Deuxième Guerre mondiale, la Commission Syndicale, le prédécesseur de la FGTB, faisait partie intégrante du Parti Ouvrier Belge. Le travailleur qui s'affiliait au syndicat, à la mutualité ou à la coopérative socialiste devenait automatiquement membre du parti. Après la guerre, c'était devenu beaucoup moins évident. En effet, pendant la guerre ont été créés le Mouvement Syndical Unifié d'André Renard et le Syndicat Général Unifié des Services Publics, courants syndicaux illégaux nés dans la résistance. Lors du congrès de fusion des 28 et 29 avril 1945 ceux-ci ont formé la FGTB, avec la Confédération Belge des Syndicats Uniques (de tendance communiste) et la Confédération Générale du Travail de Belgique (qui avait succédé à la Commission Syndicale en 1937) mais ne voulaient pas de relation directe avec le parti socialiste. Idée qui prédominera tant que les communistes seront au gouvernement, mais la création de l'Action Commune Socialiste inaugurerait une nouvelle coopération entre parti, syndicat, mutualité et coopérative.



Louis Major (à droite) et Roger Dekeyzer (à gauche), secrétaires nationaux de la FGTB, au Congrès de la FGTB, Noël 1945. (Amsab-IHS, Gand)



Premier Mai, affiche de l'Action Commune Socialiste contre les 24 mois de service militaire, la vie chère, l'incivisme. Début des années 50. (Amsab-IHS, Gand)

Affiche électorale du Parti Communiste de Belgique, élections législatives de 1946. (Dacob, Bruxelles)





☐ Funérailles des victimes de Grâce-Berleur, 2 août 1950. (Amsab-IHS, Gand)



☐ Arthur Gailly, secrétaire de la FGTB de Charleroi, s'adresse aux manifestants. Meeting contre le retour du Roi Léopold III. Charleroi, 1950. (Amsab-IHS, Gand)

La Question royale

Après la guerre, la Question royale divise le pays en un camp philosophique de gauche et un camp catholique. Les communistes, les libéraux et les socialistes s'opposent au retour sur le trône de Léopold III parce qu'en mai 1940, il n'avait pas suivi le gouvernement en exil à Londres. Ils condamnent aussi la ligne politique qu'il a suivie avec entêtement pendant l'occupation, sa préférence pour un pouvoir exécutif fort et la visite qu'il a rendue à Hitler. Le 12 mars 1950, un référendum est organisé. En Flandre, une large majorité vote en faveur du retour de Léopold III, la Wallonie et Bruxelles votent massivement contre. Finalement, plus de la moitié des Belges se prononcent en faveur du retour. Lors des élections législatives organisées plus tard dans l'année, le CVP-PSC obtient la majorité absolue. Rien ne s'oppose plus au retour de Léopold III, à l'exception de la FGTB. Le syndicat socialiste déclenche une grève dans les bassins industriels en Wallonie. Les affrontements avec les forces de l'ordre à Grâce-Berleur font plusieurs morts. Les grévistes menacent même de proclamer une république wallonne. Mais la grève s'étend à la Flandre. Comme la situation risque de devenir prérévolutionnaire, Léopold III abdique. Baudouin lui succède. Durant les années 50, la question scolaire opposera également laïcs et catholiques.



☐ Affiche mettant en garde contre l'éventuel retour du Roi Léopold III sur le trône après le référendum du 12 mars 1950. (Amsab-IHS, Gand)

☐ Manifestation anti-léopoldiste, Bruxelles, 1950. Louis de Brouckère, Ministre d'Etat, et plusieurs représentants du mouvement syndical socialiste demandant le libre passage. Photo J. De Well (Amsab-IHS, Gand)



☐ Affiche fustigeant le rôle du Roi pendant la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement sa rencontre avec Hitler à Berchtesgaden. (Amsab-IHS, Gand)

☐ Affiche de la FGTB annonçant une grève générale contre l'éventuel retour de Léopold III. (Amsab-IHS, Gand)





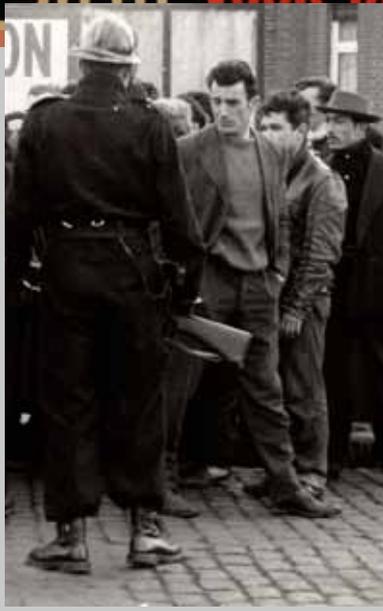
☐ Affiche électorale du Parti Socialiste Belge revendiquant la nationalisation des secteurs-clés de l'économie. (Amsab-IHS, Gand)



☐ Contrôle des chômeurs fin des années 50, début des années 60. (Amsab-IHS, Gand)

La crise économique de la fin des années 50

L'économie belge était sortie relativement indemne de la Deuxième Guerre mondiale et se redresse donc assez rapidement. Les pouvoirs publics et le secteur privé investissent principalement dans les secteurs économiques traditionnels : les charbonnages, l'industrie métallurgique et le secteur textile. Ils sont le moteur de la relance économique et génèrent d'importants bénéfices. De ce fait, notre pays reçoit moins d'aide financière dans le cadre du plan Marshall que les pays voisins. Ceux-ci utilisent ces moyens financiers pour moderniser leurs économies. Cette situation se paie cash dans les années 50. L'industrie belge vétuste n'est plus en mesure d'affronter la concurrence de l'étranger. Notre pays s'enlise dans une crise économique profonde qui touche surtout les secteurs industriels traditionnels, situés principalement en Wallonie. La première victime de la crise est l'industrie charbonnière qui avait sauvé notre pays après la guerre, mais n'avait pu se maintenir plus tard que grâce aux subsides de l'Etat. Par la même occasion, la demande de charbon est en régression. Le gouvernement Eyskens-Lilar entend trouver une solution rapide en fermant la moitié des sites en Wallonie. Cette décision déclenche une grève générale dans les mines du Borinage. Elle démarre le 13 février 1959 à Frameries et s'étend rapidement aux autres bassins miniers wallons. Les métallos de la région du Centre et de Charleroi rallient le mouvement par solidarité et le 20 février, on compte déjà 100.000 grévistes. Plus tard dans le mois, la FGTB négocie avec succès un plan de reconversion en faveur des ouvriers mineurs de Wallonie.



☐ Grève des mineurs, 1959. Les grévistes tentent d'obtenir la sortie de prison (Mons) pour leurs camarades arrêtés après un meeting à Quaregnon. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



☐ Achille Delattre, Ministre d'Etat, s'adresse aux grévistes. Quaregnon, 16 décembre 1959. (Amsab-IHS, Gand)



☐ Grève des mineurs, 1959. A l'aide d'un wagon de marchandises renversé, les grévistes tentent de perturber le trafic à Pâturages. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)

La Loi unique

En vue de combattre la crise, le gouvernement bleu-romain Eyskens-Lilar (1958-1961) dépose au Parlement un projet de «Loi d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier». Le projet de loi ressemble à une espèce de plan quinquennal visant à redresser rapidement la situation économique. Cette Loi dite unique cherche des solutions au chômage croissant et à la fermeture des mines en Wallonie ainsi qu'à la dette publique croissante et à la perte du Congo, la colonie belge. Le gouvernement augmente la pression fiscale et pratique des coupes sombres dans les finances publiques. Plusieurs mesures, telles que l'augmentation des impôts indirects, l'instauration d'un «état de besoin» et le renforcement du contrôle dans l'assurance chômage, les économies dans l'assurance maladie et invalidité et la révision du statut et des salaires du personnel dans les administrations locales (avec un accroissement des charges de pension), touchent les travailleurs de plein fouet. Les socialistes et les syndicats fustigent la Loi unique, d'autant plus que début 1960, les premiers signes d'une reprise économique se manifestent. La FGTB rejette les mesures gouvernementales tout en formulant des alternatives à la politique d'austérité. Lors de ses congrès de 1954 et de 1956, la FGTB s'était prononcée pour des réformes de structure telles que le contrôle des sociétés holdings, les nationalisations et la création d'un service de santé national, dans le but de démocratiser davantage l'économie. Les travailleurs devaient être associés de plus près aux décisions économiques à tous les niveaux : l'entreprise, le secteur et l'économie nationale. André Renard, le secrétaire général adjoint de la FGTB, était l'architecte de ce plan. En 1960, il assume dès lors un rôle clé dans l'opposition à la Loi unique.



① L'hebdomadaire de la FGTB *Syndicats* souscrit au programme électoral du Parti Socialiste Belge, élections législatives, 1958. (Amsab-IHS, Gand)

⇒ Le projet de Loi unique, déposé début novembre 1960 par le gouvernement Eyskens-Lilar. (Amsab-IHS, Gand)

SESSION 1959-1960
4 NOVEMBRE 1960

PROJET DE LOI
d'expansion économique, de progrès social
et de redressement financier.

SOMMAIRE

ESPECE DES MOTIFS	Pages
Introduction	1
Chapitre I ^{er} . — Objectifs fondamentaux	2
Chapitre II. — Redressement financier	3
TITRE I. — Expansion économique	10
TITRE II. — Emploi et Travail	17
Chapitre I ^{er} . — Office National de l'Emploi	17
Chapitre II. — Régularisation des Migrations de l'Emploi	21
Chapitre III. — Actions contre le chômage	23
TITRE III. — Prévoyance sociale et logement	26
Chapitre I ^{er} . — Assurance Maladie Invalidité	26
Chapitre II. — Prestations pluriannuelles	31
Chapitre III. — Prestation des services sociaux	32
Chapitre IV. — Logement social	33
TITRE IV. — Prestations régionales et locales	33
Chapitre I ^{er} . — Personnel provincial et communal	36
Chapitre II. — Fonds des communes	37
Chapitre III. — Répartition de charges de l'Etat	38
Chapitre IV. — Lignes instructives des communes	42
Chapitre V. — Fiscalité communale	46
Chapitre VI. — Commissions d'Administration publique	51
TITRE V. — Efforts administratifs	51
Chapitre I ^{er} . — Personnel et organisation	53
Chapitre II. — Procédure de contrôle et de service à charge des services publics	56
TITRE VI. — Dommages de guerre	64
TITRE VII. — Fiscalité d'Etat	63
Chapitre I ^{er} . — Taxes communales en matière	64
Chapitre II. — Droits de succession	69
Chapitre III. — Impôts directs	69
PROJET DE LOI	
TITRE I. — Expansion économique	74
TITRE II. — Emploi et travail	79
TITRE III. — Prévoyance sociale	83
TITRE IV. — Prestations régionales et locales	91
TITRE V. — Prestations de services et de service à charge des services publics	105
TITRE VI. — Dommages de guerre	106
TITRE VII. — Fiscalité d'Etat	109



② Achille Van Acker et André Renard, respectivement leader politique et syndical de l'opposition à la Loi unique. (Institut Emile Vandervelde, Bruxelles)

Les premières escarmouches

L'opposition à la Loi unique connaît un premier point fort avec la grève de 24 heures du 29 janvier 1960. Plus de 700.000 travailleurs y prennent part. Dans les semaines et les mois qui suivent, la situation reste tendue. Ainsi, la CGSP organise le 27 mars 1960 une grande manifestation de protestation, plus particulièrement en faveur du droit de grève dans le secteur public. En octobre, l'Action Commune Socialiste lance une vaste campagne d'information, appelée *Opération Vérité*, sur les alternatives socialistes à la Loi unique tellement décriée, et organise plus de septante concentrations de masse, surtout en Wallonie. Le 21 novembre, l'Action Commune Socialiste de Liège organise

un débrayage de 2 heures. 50.000 travailleurs suivent le mot d'ordre. A l'occasion d'une journée d'action nationale, 140.000 travailleurs arrêtent le travail à Liège et dans le Hainaut. André Renard veut poursuivre sur cette lancée. Au Comité national élargi de la FGTB qui se réunit durant la première quinzaine de janvier 1961, il propose l'organisation d'une grève générale. Mais sur proposition de la Centrale Générale, le Comité national opte à une étroite majorité pour l'organisation d'une nouvelle journée de lutte nationale. Les sections régionales flamandes et les centrales plus fortes en Flandre, comme la Centrale du textile et la Centrale Générale, soutiennent cette proposition. Les sections régionales wallonnes et les Centrales qui sont plus fortes en Wallonie comme les métallurgistes, les ouvriers mineurs et les ouvriers des carrières, soutiennent la proposition d'André Renard.

↳ Louis Major, secrétaire général de la FGTB, s'adresse aux grévistes à Anvers, grève de 24 heures du 29 janvier 1960. (Amsab-IHS, Gand)



↳ Appel de la régionale FGTB d'Ypres pour participer à la grève de 24 heures du 29 janvier 1960. (Amsab-IHS, Gand)

↳ Affiche de la FGTB appelant à participer à la grève de 24 heures du 29 janvier 1960. (Amsab-IHS, Gand)





Tract de la régionale FGTB d'Anvers contre la Loi unique, édité dans le cadre de l'Opération Vérité. (Amsab-IHS, Gand)

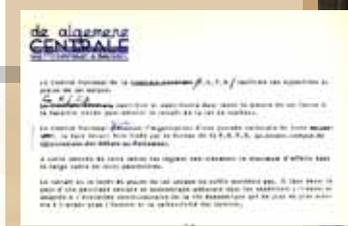


Tract de la FGTB contre la Loi unique, édité dans le cadre de l'Opération Vérité. (Amsab-IHS, Gand)

Projet de motion : la Centrale Générale demande l'organisation d'une journée de lutte nationale et non une grève générale. (Amsab-IHS, Gand)

Opposition motorisée à la Loi unique. Journée d'action nationale de la FGTB, Charleroi 14 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)

Dore Smets, Président de la Centrale Générale. (Amsab-IHS, Gand)





📍 Rails vides, gare de Bruxelles-Midi déserte le 23 décembre 1960 : la preuve que la grève a vite pris de l'ampleur. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



📍 Affiche FGTB contre la Loi unique. (Amsab-IHS, Gand)

📍 Tract de la CGSP d'Anvers donnant le coup d'envoi de la grève contre la Loi unique. (Amsab-IHS, Gand)

Les prémices de la grève

Le 20 décembre 1960, date qui correspond au début de la discussion du projet de «Loi unique» à la Chambre, marque le point de départ de la grève. La grève éclate lorsque le secteur des Administrations locales et régionales de la CGSP arrête le travail pour une durée indéterminée. Ce mot d'ordre est rapidement suivi en dehors de la CGSP, les travailleurs débrayant avant même que les régionales ou les centrales n'aient pu se prononcer sur une participation à la grève. Le 22 décembre, les cheminots et la Centrale des Mineurs appellent à la grève générale. Ce même jour, le Bureau national de la FGTB confie la grève aux régionales. Le lendemain, la grève est générale en Wallonie et elle y est conduite par le Comité de Coordination des régionales wallonnes de la FGTB (le CCRW). En Flandre, où pareil comité de coordination n'a pas vu le jour, la grève se limite principalement au secteur public et aux villes d'Anvers et de Gand.



📍 La CGSP de Liège, en grève dès le premier jour, appelle déjà le 14 décembre 1960 à faire grève six jours plus tard. (Amsab-IHS, Gand)

📍 Les premiers grévistes dans la rue, 20 décembre 1960. Photo Roghes (Amsab-IHS, Gand)

📍 A Liège, Gaston Eyskens, Premier Ministre, est dans le collimateur des grévistes dès le 20 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)

📍 Meeting des grévistes devant la gare de Charleroi, sous l'oeil attentif de la police, 22 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)



Massa- demonstratie

**Oproep tot alle arbeiders,
bedienden en werklozen,
zo mannen als vrouwen.**

De strijd tegen de eenheidswet wordt hardnekkig voortgezet. Het gehele land is in beroering. Ook in het gewest Antwerpen breidt de staking-
beweging zich van uur tot uur uit.

Alle wijze voorlichting en overtuigingswerk van het A.C.V. ten opzichte
van de Antwerpse arbeidersbeweging naar verlaten werden in massa-
demonstraties.

**IEDEREEN VERZAMELT DONDERDAG, 29 DECEMBER 1960, TE
15 H, OP DE FRANKRIJKSE TE ANTWERPEN.**

**HET WERK WORDT TIJDIG NIEERLEGD OM STIFT OP DE VER-
ZAMELPLAATS AANWEZIG TE ZIJN.**

De brave zullen tot 15 h normaal rijden, om de betogers aan te voeren.
Van 15 h tot 17 h leggen de trammannen het werk stil uit solidariteit met
de betogende arbeiders en bedienden.

Iedereen heeft tot plicht zijn werkmakkers aan te spreken om deze
massa'ste dief te vernen.

Weg met Eyskens, en zijn Eenheidswet !

Het Comité voor Gemeenschappelijke Actie
A.B.V. - B.S.P. - Soc. Mutualiteiten en Kerk.

Voorzitterslijst algemeen: Wil Thoenes, Frans Joris, H. Bismans.

Appel de l'Action Com-mune Socia-liste d'Anvers à participer à une manifesta-tion de masse contre la Loi unique, organisée le 29 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)

Avant la fin de l'année

Après un démarrage rapide, la grève s'étend lentement mais sûrement à la Flandre et à Bruxelles. En Wallonie – tout comme à Bruxelles – elle est accompagnée, à partir du 27 décembre 1960, de concentrations de masse dans les principales villes. A cette même date, le Comité national de la Confédération des Syndicats Chrétiens (la CSC) prend la décision définitive de ne pas participer au mouvement. Le lendemain, à l'occasion d'une importante manifestation qui se déroule à Gand, les premiers heurts violents entre grévistes et forces de l'ordre se produisent. Ensuite, de plus en plus de régionales flamandes de la FGTB rejoignent le mouvement de grève qui atteint son point fort le 30 décembre, avec un nombre de grévistes record.



La grève à Bruges, fin décembre 1960. Photo Pierre Termont (Amsab-IHS, Gand)



Protection policière de facteurs non-grévistes, Bruxelles, 27 décembre 1960. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



Charge de la gendarmerie à cheval pour assurer la circulation des trams à hauteur de la Bourse de Bruxelles, 27 décembre 1960. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



Une victime des accrochages opposant grévistes et gendarmes à Bruxelles, (Amsab-IHS, Gand)

Accrochage entre grévistes et services d'ordre, manifestation de grévistes à Bruxelles, 28 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)





CONTRE
la loi unique
POUR
LES REFORMES DE STRUCTURE

Mercredi 28 décembre
à 15 heures

CONCENTRATION
A QUAREGNON
(GRAND-PLACE)

Commerçants, vous fermerez votre magasin, ce jour là, à partir de 13 heures.

organisée par la
F.G.T.B. régionale

Essai imprimé - Paris 1960 - rue des Grands Voies - Paris

- Affiche de la régionale FGTB de Mons appelant à participer à une concentration de grévistes contre la Loi unique et pour les réformes de structure, 28 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)

- Un gréviste lance une pierre contre la façade d'un journal catholique, manifestation rue Royale, Bruxelles, 29 décembre 1960. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)

- Des grévistes forcent un chauffeur de bus non-gréviste à descendre de son véhicule et s'en prennent au bus ensuite. Bruxelles, 28 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)

- La parole et l'arme blanche, Bruxelles, 29 décembre 1960. (Amsab-IHS, Gand)





📍 La grève se durcit. Bruxelles, 3 janvier 1961.
(Amsab-IHS, Gand)



L'idée fédéraliste est lancée

Début janvier 1961, la grève acquiert une dimension fédéraliste en Wallonie : André Renard lie alors le programme de la FGTB relatif aux réformes de structures économiques à la réforme de l'Etat, ce qui devait permettre de concrétiser, du moins en Wallonie, les idées du syndicat socialiste. Le 3 janvier est une journée cruciale. La Chambre reprend les discussions sur la Loi unique, André Renard lance son programme wallon de réformes de structures. Il brandit (à nouveau) la menace de l'abandon de l'outil (c'est-à-dire de laisser s'éteindre les hauts-fourneaux), l'arme ultime pour faire plier le patronat et le gouvernement.

📍 Les forces de l'ordre bloquent la zone neutre autour des bâtiments publics. Bruxelles, 3 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)



📍 Mécontentement des grévistes et touche fédéraliste. Piquet de grève à Haine-Saint-Pierre, 2 janvier 1961. (Institut Emile Vandervelde, Bruxelles)

📍 Manifestation de grévistes. Bruxelles, 3 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)

📍 3 janvier 1961: l'action se durcit à Anvers aussi. Le mannequin porté par les manifestants représente Gaston Eyskens, Premier Ministre. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)

📍 Manifestation de masse à Bruxelles, 3 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)



Janvier 1961 : des actions plus rudes

La grève connaît un premier fléchissement entre le 3 et le 5 janvier 1961, avec les premières reprises de travail en Flandre et à Bruxelles. La Wallonie résiste, mais la grève prend une tournure de plus en plus tendue, comme en témoignent les actes de sabotage et les combats de rue en région liégeoise. Le 6 janvier, une concentration de masse a lieu Place Saint-Paul à Liège. L'assaut contre la gare des Guillemins et la confrontation avec les forces de l'ordre coûte la vie à deux manifestants. Le week-end du 7 et du 8 janvier est caractérisé par des actions de sabotage dans le Hainaut et la province de Liège. La position du gouvernement et celle des grévistes sont, plus que jamais, diamétralement opposées. Les jours qui suivent ce week-end, sont marqués par une reprise du travail en Wallonie aussi. Au total quatre personnes ont trouvé la mort pendant la grève.



☞ Les forces de l'ordre maîtrisent un gréviste. Bruxelles, 4 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)

☞ Mêlée entre forces de l'ordre et grévistes. (Amsab-IHS, Gand)



☞ Charge de la gendarmerie à coups de crosse. (Institut Emile Vandervelde, Bruxelles)





📍 Dégâts causés par des grévistes. Liège, 6 janvier 1961.
Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



📍 Sérieux affrontements dans la Cité ardente après un meeting avec André Renard, Place Saint-Paul. Liège, 6 janvier 1961. Assaut contre la gare des Guillemins, les locaux du journal *La Meuse*, le siège de l'Union des Classes Moyennes ... Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)



📍 Des grévistes retournent deux camions et détachent des pavés, sans doute pour les lancer contre la police. Liège, rue des Guillemins, 6 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)

📍 Assaut de la gare des Guillemins, Liège, 6 janvier 1961.
Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)

➡ Funérailles symboliques de la Loi unique. Liège, 6 janvier 1961. Photo © Agence France-Presse (Amsab-IHS, Gand)



L'essoufflement de la grève

Le 13 janvier 1961, le projet de «Loi unique» est adopté à la Chambre. Sur le front des grèves, on s'achemine vers une reprise du travail, sauf dans deux bastions, le Hainaut et Liège, où le mouvement s'éteint doucement. Les 21 et 22 janvier, le Comité de coordination des régionales wallonnes de la FGTB (CCRW) décide de suspendre la grève. Cependant, pour le gouvernement, l'adoption de la Loi unique est une victoire à la Pyrrhus. Le 23 janvier, les métallos de Liège et de Charleroi sont parmi les derniers à reprendre le travail. Le 19 janvier, le gouvernement annonce la tenue d'élections anticipées.

⇒ Tract des régionales FGTB Anvers et Gand : appel aux grévistes à reprendre le travail, 16 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)



⇒ Les leaders catholiques, Premier Eyskens et Cardinal Van Roey dans le collimateur des grévistes. Mons, 11 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)



⇒ Appel aux soldats et aux gendarmes à ne pas se retourner contre les grévistes, expliquant qu'il y va aussi de l'avenir de leurs enfants. Mons, 11 janvier 1961. (Amsab-IHS, Gand)



⇒ André Renard s'adresse à la foule. La Louvière, 9 janvier 1961. Photo © Belga (Amsab-IHS, Gand)

⇒ Les grévistes reprennent le travail en chantant *L'Internationale*. Tournai, 17 janvier 1961. Photo Georges Dumoutier (Amsab-IHS, Gand)



Le Peuple
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION DU P.S.B.L.

**18-JOUR DE GRÈVE
ÉCHEC A LA
RÉPRESSION!**

**Tandis que le conflit atteint sa phase cruciale
LES SOCIALISTES SE BATTENT
PIED A PIED AU PARLEMENT**

**LES SECTEURS VITAEUX
TOUJOURS PARALYSÉS
20.000 manifestants à Anvers
M. EYSKENS LE DOS AU MUR**



**La loi unique devant la Chambre
"EXPANSION ÉCONOMIQUE"
UNE FARCE!**

**IMPRESSIIONNANT
CORTÈGE A ANVERS**



**Jamais trop tard
pour bien faire...**

Que reste-t-il de la nouvelle vague ?

COMBAT
HEBDOMADAIRE WALLON D'ACTION SOCIALISTE



PRES LA GREVE DU SIECLE:

VOORUIT
MORGEN OVERAL MASSA-MANIFESTATIES
Nieuwjaarsdagen breken geenszins
de strijdlust der stakers

Het A.B.V.V. zal de strijd met
verbetenheid voort!

**Stille betoging trekt door
Brussels straten**

Geen streeklustbestand

**Bruggse stakers in kalmte en waardigheid
paradeert voor vervoers stop**



**WAAROM
de socialistische partij
genadeloos het ontwerp
tot eenheidswet bevecht**



grijping van Arland...
De B.S.P. heeft een...
De B.S.P. heeft een...
De B.S.P. heeft een...

Collage de journaux et hebdomadaires socialistes parus pendant la grève dans le but d'informer la base des événements. (Amsab-IHS, Gand)



📍 Affiche du Mouvement Populaire Wallon en faveur du fédéralisme. (Amsab-IHS, Gand)

La grève et ses conséquences à long terme pour la FGTB

Pour la FGTB, la grève aura des conséquences néfastes. Déçu par la tournure des événements, André Renard quitte (fin février 1961) la FGTB pour créer le Mouvement Populaire Wallon (MPW), groupe de pression où il défendra son programme de fédéralisme et de réformes de structure. Le MPW jouit d'une grande sympathie au sein de l'aile gauche du mouvement syndical wallon. Le Parti Socialiste Belge (PSB) par contre, ressent son existence comme une menace et décrète en 1964 que l'appartenance au MPW et l'affiliation au PSB sont inconciliables.

La grève contre la Loi unique est un point de cristallisation ; côté wallon, elle résulte entre autres en une demande croissante en faveur de structures wallonnes au sein de la FGTB. A l'issue du congrès des 22 au 24 avril 1968, les sections des régions flamande, wallonne ou bruxelloise peuvent se réunir pour examiner les problèmes communs. Les instances nationales continuent à déterminer la politique générale, nationale. L'Interrégionale flamande et l'Interrégionale wallonne sont créées cette même année, la troisième Interrégionale pour Bruxelles-Hal-Vilvorde-Liedekerke suit peu après. En février 1978, suite à la signature du Pacte d'Egmont, un élargissement des compétences des Communautés est prévu. Ce fut, pour la FGTB, le signal pour une reconnaissance des Interrégionales comme contrepuissance syndical, face aux pouvoirs publics et aux employeurs au niveau des Régions et des Communautés.

Même si les lendemains de la grève sont durs pour la FGTB, le syndicat socialiste reste fidèle à son programme de 1954 et de 1956. Le Congrès idéologique de janvier 1971 rejette à nouveau toute intégration dans le système capitaliste. Via le contrôle ouvrier, la FGTB veut faire un pas supplémentaire en direction de l'élargissement de la démocratie économique. Thème que le congrès statutaire de la FGTB de 1994 fera ressortir.



📍 Manifestation du Mouvement Populaire Wallon. Liège, 15 avril 1962. En tête du cortège entre autres André Renard. Photo Aristide Galas (Institut Emile Vandervelde, Bruxelles)

De la grève de '60-'61 à aujourd'hui

Un demi-siècle d'histoire apporte beaucoup de changements, cela va de soi. Aujourd'hui, l'emploi dans les bastions industriels à forte implantation syndicale, a disparu (fermeture des puits) ou diminué (sidérurgie). La revendication – formulée à l'époque par la gauche wallonne – d'une régionalisation des leviers économiques, est en partie devenue réalité. Aujourd'hui, les nationalistes flamands demandent l'autonomie voire le séparatisme dans le but d'une scission et d'un démantèlement de la sécurité sociale. A l'époque de la grève de '60-'61, seuls trois grands partis étaient actifs sur la scène politique belge, alors qu'aujourd'hui il existe un large éventail de partis politiques, avec le morcellement du paysage politique qui s'ensuit. Des partis verts (la sauvegarde de l'environnement étant devenue un thème important), un parti d'extrême droite (le Vlaams Belang) et un parti nationaliste en Flandre (la N-VA, qui est le plus grand parti depuis les élections de juin), mais aussi un parti communautaire radical à Bruxelles (le FDF). Malgré cet éclatement, les socialistes forment la plus grande famille politique.

Le progrès social que nous avons réussi à obtenir depuis, est certes un important changement positif : notre pouvoir d'achat, l'élargissement du système de protection sociale, notre sécurité sociale, ou encore le nombre de semaines de 'congé payé' dont nous bénéficions aujourd'hui. Les clivages philosophiques s'estompent, l'entente entre les syndicats est nettement meilleure (même si certaines différences persistent).

La situation économique actuelle est cependant comparable à celle de l'époque. Dans les années 50, notre économie est devenue obsolète, les Congrès de 1954 et de 1956 de la FGTB formulent dès lors une alternative idéologique forte. Aujourd'hui, l'emploi et l'économie de notre pays souffrent à nouveau d'un manque d'innovation et de formation. Le Congrès de la FGTB de juin 2010 a dès lors proposé un projet pour un nouveau modèle de croissance éco-solaire.



📍 Congrès statutaire de la FGTB, juin 2010. (FGTB, Bruxelles)